

# Commission Départementale Sportive

## Saison 2022 / 2023 – PV n°03



### 1) Championnat d'accèsion masculin

Rappel

Pour jouer en senior départemental (*inscription vaut participation*) les M18 doivent posséder un surclassement

La licence dirigeant seul ne permet pas de jouer (*inscription vaut participation*), l'extension VB compétition et nécessaire.

Droit

ARM 034 Oignies 1 / LIS Calais 4 – 10,20€

ARM 042 Oignies 1 / Lillers 1 – 10,20€

### 2) Championnat d'accèsion féminin

Rappel

Pour jouer en senior départemental (*inscription vaut participation*) les M18 doivent posséder un surclassement

La licence dirigeant seul ne permet pas de jouer (*inscription vaut participation*), l'extension VB compétition et nécessaire.

Droit

ARF 005 Oignies 1 / VC Harnes 4 – 60,00€ (*nous sommes toujours dans l'attente d'une réimplantation*).

ARF 068 Oignies 1 / SES Calais 4 – 10,20€

### 3) Coupe senior

Le tirage a eu lieu lors de la réunion du comité le 03 octobre, calendrier ci-joint, disponible sur le site, date limite des dérogations.

1<sup>er</sup> tour le 17 décembre.

½ finale le 08 avril 2023.

Finale le 06 mai, appel à Candidature pour accueillir les finales (*Masculine et Féminine*).

### 4) Tournoi M11 – M9

1<sup>er</sup> tournoi fixé au 15 octobre, finale interdépartementale le 13 mai 2023. Nous faisons appel à candidature.

Les finales sont organisé en alternance Nord / Pas de Calais, les clubs 62 sont prioritaire pour cette l'organisation.

Pour la commission.

Fait à Angres le 05 octobre 2022